

PROCES-VERBAL

REUNION DE BUREAU DU CONSEIL DE DEVELOPPEMENT

Jeudi 18 Décembre 2014 – 17 H 00 à la salle des fêtes de Tillières sur Avre

Etaient présents :

AUFFRET Patricia, Office de Tourisme Normandie Sud
COSTES Bruno, GIPAI – Groupement Interprofessionnel du Pays d'Avre et d'Iton
HENRAS Nicole, Jeunesses Musicales de France de Breteuil-sur-Iton
LENORMAND Marie-Thérèse, Chambre des Métiers de l'Eure (CAPEB)
LEPREVOST Vincent, Lycée Agricole de Chambray
MORGOUN Philippe, Les Bombinas de St Nicolas d'Attez (Environnement)
RABARTIN Michel, Chambre des Métiers
RAMI Manuel, Association du P'tit Bar – St Ouen Animation
VARIGAULT Paul, ADS Insertion de St André de l'Eure

Assistaient à la réunion:

DECOUVELAERE Philippe, Président du Conseil de Développement – démissionnaire
ROUVEIX Michèle, Présidente du Syndicat Mixte du Pays d'Avre, d'Eure et d'Iton
AUBERT Thomas, Directeur du Syndicat Mixte du Pays d'Avre, d'Eure et d'Iton

Philippe DECOUVELAERE, président démissionnaire, accueille les membres du Bureau du Conseil de Développement avec bienveillance et émotion dans la mesure où cette réunion sera la dernière le concernant, après 12 années de présidence.

Il suggère alors à chacun de se présenter et de faire état de leurs centres d'intérêts en matière de développement :

- **Patricia AUFFRET** représente l'Office de Tourisme Normandie Sud. Elle est membre du Comité LEADER du Pays d'Avre, d'Eure et d'Iton. Elle est par ailleurs responsable d'une exploitation agricole, spécialisée dans la production de porcs et de volailles (production et vente sur la ferme), connue sous le nom de la « Ferme du Louvier » à Balânes. Elle souhaite pouvoir faire reconnaître davantage les initiatives et les projets touristiques.
- **Bruno COSTES** représente le GIPAI (Groupement Interprofessionnel du Pays d'Avre et d'Iton). Il est par ailleurs élu à la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Eure. Il a occupé des postes d'encadrement au sein du groupe PSA Automobiles, et actuellement consultant et gestionnaire de chambre d'hôtes à Verneuil-sur-Avre. Il souhaite pouvoir valoriser davantage l'image touristique du territoire en s'associant beaucoup plus avec les atouts de la région voisine du Perche. Il est aussi conseiller municipal de Verneuil sur Avre et Vice-Président en charge de la gestion des déchets à la Communauté de Communes du Pays de Verneuil-sur-Avre.
- **Nicole HENRAS** représente l'association « Jeunesses Musicales de France de Breteuil-sur-Iton ». Elle a été par ailleurs responsable d'une petite entreprise de métallurgie à Francheville, et a occupé des postes d'encadrement à l'Ecole des Roches de Verneuil sur Avre (établissement internationale recevant de jeunes collégiens et lycéens du monde entier). Elle souhaite pouvoir faire reconnaître l'intérêt des actions culturelles, et plus particulièrement l'éducation artistique.
- **Marie-Thérèse LENORMAND** représente la Chambre des Métiers de l'Eure (CAPEB). Elle est associée avec son mari au sein d'une entreprise de maçonnerie à Manthelon. Elle souhaite pouvoir favoriser la mise en oeuvre de programmes de soutien à l'économie locale.
- **Vincent LEPREVOST** représente le Lycée Agricole de Chambray. Il dirige cet établissement d'enseignement agricole ainsi que celui du Neubourg. Il a été par ailleurs membre du Conseil de Développement dans le Pays de Bray (Seine-Maritime) ainsi que du Comité des fonds européens LEADER de ce même Pays. Il souhaite pouvoir apporter son expertise sur toute sorte de projet (formation, environnement, tourisme, culture, sport, lutte contre l'exclusion, urbanisme,...) valorisant le cadre de vie et le sentiment de « bien-être » à vivre sur un territoire tel que le Pays d'Avre, d'Eure et d'Iton.

- **Philippe MORGOUN** représente Les Bombinas de St Nicolas d'Attez (association environnementale). Il est par ailleurs président de la fédération régionale des associations environnementales HNNE – Haute Normandie Nature Environnement. Il exerce également une activité d'Architecte. Il est membre du Comité LEADER du Pays d'Avre, d'Eure et d'Iton. Il souhaite pouvoir favoriser la mise en œuvre de programmes de développement améliorant les pratiques environnementales des entreprises et des collectivités.
- **Michel RABARTIN** représente la Chambre des Métiers à titre de « membre associé bénévole ». Il a été par ailleurs dirigeant d'une entreprise de Terrassement à Tillières sur Avre.
- **Manuel RAMI** représente l'association du P'tit Bar – St Ouen Animation, qui organise régulièrement des concerts de musique variée. Il a été enseignant en établissement agricole et est aujourd'hui chargé de mission dans une administration d'Etat. Il est membre du Comité LEADER du Pays d'Avre, d'Eure et d'Iton. Il souhaite pouvoir favoriser le développement des actions culturelles, ou tout du moins garantir le maintien des activités existantes.
- **Paul VARIGAULT** représente l'association ADS Insertion de St André de l'Eure, mais qui intervient sur l'ensemble du Pays d'Avre, d'Eure et d'Iton (voir plus largement sur les territoires limitrophes ruraux de Rugles ou d'Eure-et-Loir) dont l'action est centrée sur la collecte, le tri et la revente de tissus usagés ou de vêtements d'occasion. L'association assure également la mise disposition de personnes en insertion professionnelle pour toute mission temporaire ou de courte durée auprès des entreprises, des collectivités ou des particuliers. Il a été par ailleurs Maire de St André de l'Eure ainsi que Vice-Président de la Communauté de Communes de la Porte Normande.

1. Présentation du fonctionnement du Conseil de Développement,

Philippe DECOUVELAERE, assisté de **Michèle ROUVEIX** et de **Thomas AUBERT**, rappelle le fonctionnement du Conseil de Développement en s'appuyant sur des extraits des statuts du Syndicat Mixte du Pays d'Avre, d'Eure et d'Iton.

Ils évoquent ainsi les points suivants :

❶ Le Conseil de Développement constitue un outil de travail, de consultation, d'avis et de propositions dans le cadre de l'élaboration et la mise en œuvre du « Projet de Territoire » et du « Schéma de Cohérence Territoriale ». Pour ce faire, il a pour objectif de :

- suivre les actions engagées,
- faire des propositions quant à la mise en œuvre de nouveaux projets,
- donner des avis relatifs à la hiérarchisation des projets à mettre en place,
- veiller aux échanges d'informations avec les territoires limitrophes.

❷ Il se réunit en session plénière au moins une fois par an. En dehors de cette session plénière, il est associé aux différentes instances du Syndicat Mixte PETR (Bureau, Comité Syndical, Commission thématiques).

❸ Il est administré par un Président, le cas échéant de Vice-Présidents (dont le nombre maximum est de 2) et des membres du Bureau (dont le nombre maximum est de 9 – président et vice-présidents compris). La durée de leur mandat est renouvelée annuellement.

❹ Il établit un rapport annuel d'activité, qui ait l'objet d'un débat devant le Comité Syndical du Pays d'Avre, d'Eure et d'Iton.

Pour plus de détails – cf. document de travail joint lors de la séance

2. Election du Président et des 2 Vice-Présidents,

Philippe DECOUVELAERE préside l'élection.

Philippe MORGOUN se déclare candidat pour le poste de Président. Il précise qu'il souhaite porter les valeurs de préservation et de valorisation de l'environnement au sein du Conseil de Développement, et qu'il s'engage également à être porte-parole de l'ensemble des activités de développement en général dans le même esprit qu'a su influencer **Philippe DECOUVELAERE** lors de sa présidence.

Bruno COSTES et **Vincent LEPREVOST** se déclarent candidats pour les postes de Vice-Présidents en tant que représentant respectivement de l'économie et du tourisme d'une part, et de l'agriculture et de la formation d'autre part.

Ils sont élus à l'unanimité.

La séance est close à 17 h 45, et sera suivie d'une réunion du Comité Syndical du Syndicat mixte du Pays d'Avre, d'Eure et d'Iton à partir de 18 h 00.

Philippe DECOUVELAERE



Président sortant du Conseil de Développement

Philippe MORGOUN



Président élu du Conseil de Développement